

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
PREMIER MINISTÈRE

CAISSE DES DÉPÔTS ET DE DÉVELOPPEMENT



RAPPORT ANNUEL

2020

Table des matières

I — MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.....	3
II — CONTEXTE ÉCONOMIQUE NATIONAL.....	5
III — CHIFFRES CLÉS.....	6
IV — MODÈLE ÉCONOMIQUE.....	7
A) GOUVERNANCE.....	8
B) ORGANISATION.....	9
V — ACTIVITÉS EN 2020.....	10
A) MOBILISATION DES RESSOURCES.....	11
B) PROGRAMME PASTORAL SPÉCIAL.....	12
C) PROGRAMME DE MICROFINANCE EN MILIEU RURAL.....	13
D) ACQUISITION DES INTRANTS AGRICOLES.....	14
E) PROJET « AUTONOMISATION DES FEMMES ET DIVIDENDES DÉMOGRAPHIQUES » - SWEDD.....	15
F) PORTEFEUILLES CLASSIQUES.....	16
G) COOPÉRATION ET PARTENARIAT.....	17
VI — RAPPORT FINANCIER.....	18
A) LE BUDGET.....	18
B) LES ÉTATS FINANCIERS.....	20
VII — RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	25

I — MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire mondiale majeure, accompagnée par une crise économique semblable. Ces crises ont impacté l'activité économique dans la quasi-totalité des secteurs du pays. Dans ce contexte, la CDD se devait de s'adapter à la situation pour accompagner au mieux les différents programmes mis en place par le Gouvernement en réponse à la crise économique.

Ainsi, en 2020, la CDD a pris part, avec d'autres structures de l'État, à la mise en œuvre de nombre de programmes dont : (i) le Programme Pastoral Spécial (PPS), (ii) l'acquisition d'intrants agricoles et (iii) le volet microfinance du Programme Prioritaire du Gouvernement.

L'objectif du Programme Pastoral Spécial consistait à assister les éleveurs pendant la période de soudure de l'année 2020 à travers l'approvisionnement du marché national en aliments de bétail à prix abordable, la réalisation de forages pastoraux dans les zones de pâturages non dotées de sources d'abreuvement pour les animaux et la mise en place d'une intervention vétérinaire dans les zones de concentration animale. Le coût du programme est d'environ 1.1 milliards MRU, dont environ 56 % a été préfinancé par la CDD.

L'acquisition d'intrants agricoles nécessaires aux campagnes de riziculture dans la vallée du fleuve est un processus dans lequel sont engagés le Ministère des Finances (MF), le Ministère du Développement Rural (MDR) et le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA). La CDD a assuré le préfinancement de l'opération à hauteur de 155 371 291 MRU pour l'exercice 2020 ainsi que la gestion fiduciaire du programme.

Le Programme Prioritaire du Président de la République est un ensemble d'actions focalisées sur l'amélioration du pouvoir d'achat des populations, la création d'emplois et l'accès aux services de base. La CDD a été mandatée par l'État pour la mise en œuvre du volet microfinance en milieu rural de ce programme. Il s'agit de la distribution de crédits, à des conditions avantageuses, au profit de populations vulnérables dans les localités rurales du pays. Au total, une enveloppe d'environ 88.2 millions MRU a été accordée au profit de 4 246 bénéficiaires, repartis dans toutes les régions du pays.

En parallèle aux missions ci-dessus citées, la CDD a poursuivi les activités relatives à ses portefeuilles classiques, notamment : (i) le financement des PME, (ii) le Fonds de Soutien à l'Emploi (FSE), et (iii) le financement des campagnes de riziculture dans la vallée du fleuve.

Sur le plan financier, l'exercice clos au 31/12/2020 fait ressortir un total de bilan de 5.8 milliards d'Ouguiya, un total hors-bilan de 1.9 milliards et un résultat positif de 21.4 millions d'Ouguiya.

Les ressources du bilan sont essentiellement composées de dépôts à vue auprès de la Caisse (2.4 milliards d'Ouguiya), des capitaux propres (1.4 milliards) et d'emprunts (1 milliard).

Au niveau des emplois, l'essentiel de l'actif est composé de trésorerie (1.4 milliards), de crédits à la clientèle (3.0 milliards) et de placements à terme auprès du système bancaire (0.4 milliards).



On retiendra, sur ce plan, et pour les besoins de la comparaison, que les données au titre de l'année 2020 ont été impactées par le processus en cours, amorcé en 2020 entre le Ministère des Finances et la CDD, autour d'une possible réforme de la gestion des dépôts publics sous racine CDD au Trésor public, au terme de la loi. En attendant le dénouement de ce processus et la mise en place d'un mécanisme alternatif, les données pour 2020 sur les dépôts publics au Trésor - historiquement pris en charge dans les rapports d'activités précédents - n'ont pas été considérés pour l'année 2020.

MOHAMADOU YOUSSEUF DIAGANA

II — CONTEXTE ÉCONOMIQUE NATIONAL

Le Produit intérieur brut (PIB) du pays a connu une contraction de 3.2% en 2020, contre une hausse de 5.9 % en 2019. Cette situation est due au ralentissement des activités économiques résultant des mesures restrictives imposées par la pandémie de COVID-19. En réponse à cette pandémie, les Autorités ont adopté un plan de riposte incluant des fonds d'assistance, la suppression de certaines taxes sur les biens de première nécessité et des versements aux ménages vulnérables.

Durant l'année 2020, les exportations de minerai de fer (environ 30% des exportations) ont diminué suite à la baisse de la demande mondiale. Les ventes de produits de mer (environ 40% des exportations) ont été affectées par les problèmes de transport. Seules les exportations d'or (25% des exportations) ont progressé du fait de l'envolée des cours.

La contre-performance à l'export s'est répercutée sur l'investissement. La part de l'investissement dans le PIB est tombée de 45% en 2019 à environ 40% en 2020, du fait de la baisse des investissements directs étrangers et de l'investissement public dans les infrastructures.

Le solde budgétaire a affiché un déficit de -4,1 % du PIB en 2020, alors qu'il était excédentaire (+2.5%) en 2019. Cet état de fait est dû à la baisse significative des recettes fiscales à la suite du ralentissement économique, au déclin des recettes d'exportation, à l'assouplissement des taxes sur certains produits de première nécessité et à l'augmentation significative des dépenses de santé pour lutter contre la pandémie de COVID-19.

Le déficit de la balance courante a atteint 15.3 % du PIB, en raison de la baisse des exportations. Les réserves officielles de change sont restées stables en 2020, à environ l'équivalent de 5.1 mois d'importations. La dette publique est estimée à environ 65,6% du PIB non extractif en 2020. Le ratio du service de la dette sur recettes budgétaires demeure élevé (environ 14.8% en 2020).

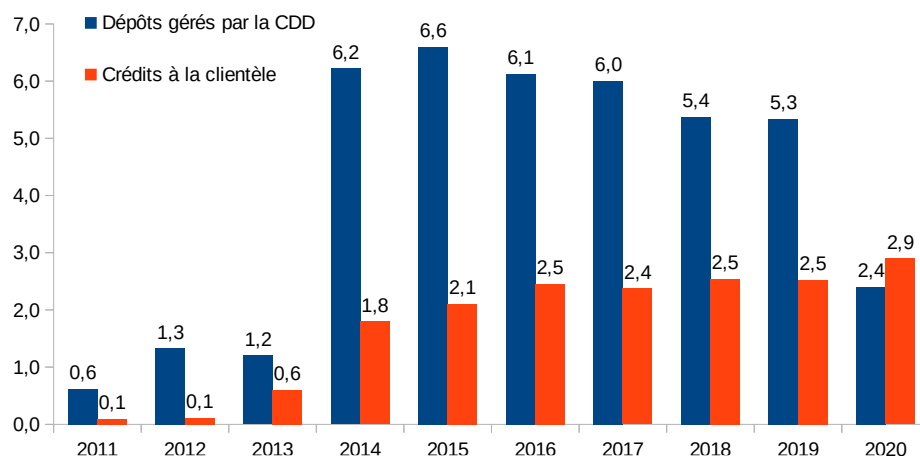
La consommation a été affectée par les mesures de lutte contre la pandémie. En 2020, l'inflation, en moyenne annuelle, reste maîtrisée à 2.7% contre 2.3% en 2019.

En 2020, la Banque centrale a pris un train de mesures pour (i) libérer des liquidités en réduisant le taux de réserves obligatoires de 7 à 5%, (ii) diminuer son taux directeur de 6,5% à 5% et (iii) pour renforcer les normes réglementaires en matière d'adéquation des fonds propres et des liquidités.

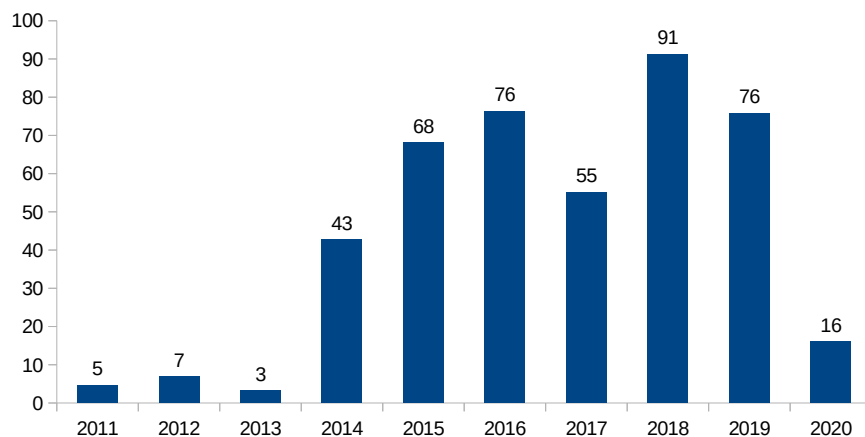


III — CHIFFRES CLÉS

Dépôts et crédits de la CDD (milliards MRU)



Evolution du résultat net (millions MRU)



Portefeuilles de financement :

PME	1 522 millions MRU 444 bénéficiaires
Secteur rural	596 millions MRU 1 698 bénéficiaires
Fonds de soutien à l'Emploi	574 millions MRU 6 357 bénéficiaires
Microfinance en milieu rural	102 millions MRU 4 917 bénéficiaires



IV — MODÈLE ÉCONOMIQUE

La CDD est un acteur financier qui réalise des investissements à court, moyen et long termes. Son périmètre d'activité porte sur trois groupes de métiers :

- La mobilisation et la gestion des ressources financières ;
- Le financement de l'économie ;
- L'accompagnement des politiques publiques menées par le Gouvernement.

La mobilisation des ressources financières se traduit par la centralisation des dépôts prévus par la loi portant création de la CDD et la mobilisation de lignes sur le marché financier national et/ou international.

En matière de financement de l'économie, la CDD se fixe comme priorité le développement des entreprises du secteur privé et leur accès au crédit, en particulier celles portant des projets structurants et créateurs de valeurs ajoutées.

Enfin, s'agissant de l'accompagnement des politiques publiques, la Caisse à vocation à (i) octroyer des garanties aux bailleurs de fonds sur certains projets de développement, (ii) participer, en tant qu'investisseur à long terme, à certains financements de projets identifiés essentiels au développement économique et social du pays, (iii) appuyer les politiques de développement décentralisé, (iv) appuyer les politiques sociales notamment dans les domaines de l'emploi, de la sécurité alimentaire, de l'habitat social et de la petite et moyenne entreprise et (v) gérer les mandats confiés par les clients (établissements publics, entreprises nationales, bailleurs de fonds).



A) GOUVERNANCE

Placée sous l'autorité du Premier Ministère, la gouvernance de la CDD est constituée par un Conseil d'orientation stratégique, (ii) une commission de surveillance de la Direction des Dépôts et consignations, et (iii) une commission de surveillance de la Direction du Développement.

L'administration et la gestion de l'institution sont assurées par un Directeur Général assisté d'un Secrétaire Général. Au plan opérationnel, l'action de la CDD est structurée autour de deux Directions opérationnelles (la Direction des Dépôts et Consignations et la Direction du Développement), de Directions-supports et de filiales ou assimilées :

La **Direction des Dépôts et Consignations** est un investisseur financier à court et à moyen termes. Elle a vocation à mobiliser l'épargne nationale en vue de financer l'investissement des projets structurants et d'intérêt général. Elle réalise toutes les opérations bancaires relatives à la gestion des dépôts et consignations confiés à la Caisse ;

La **Direction du Développement** est un investisseur financier à moyen et long terme. Elle peut engager des fonds en cofinancement avec les banques ou dans le cadre de mandats de gestion. Elle a aussi pour mission la mobilisation des ressources extérieures pour financer des projets de développement :

Une dizaine de **Directions-support** ; et

Trois **filiales ou assimilées** dans les domaines du Crédit Agricole (CAM-sa), de l'Ingénierie (NOVEC) et de la promotion de la Microfinance (FOREMI).

B) ORGANISATION

GOUVERNANCE

Conseil d'Orientation Stratégique

- Présidé par le Premier Ministre
- Chargé :
 - ✓ de s'assurer du respect des grands objectifs fixés par les Pouvoirs publics
 - ✓ et de la bonne coordination avec les partenaires financiers

Commissions de surveillance

- Désignées pour un mandat de trois ans
- Entendent trimestriellement le compte rendu établi par la Direction Générale
- Examinent et approuvent les budgets annuels

ORGANISATION

Directeur Général

- Nommé par décret présidentiel pour un mandat de 5 ans renouvelable une fois
- Responsable de la gestion de ses fonds et valeur
- Entendu par les commissions de l'Assemblée Nationale chargées des finances et de l'économie

Secrétaire Général

- Nommé en Conseil des Ministres
- Assiste le Directeur Général dans l'exercice de ses fonctions
- Remplace le Directeur Général en cas d'empêchement

DDC

Investisseur
à court et
moyen termes

DD

Investisseur à
moyen et long
termes

Directions supports

Direction de l'audit et du contrôle interne
Direction financière
Direction du système d'information
Pôle d'administration générale
Pôle d'engagement, risque et recouvrement
Cellules juridique
Cellule d'ingénierie
Cellule des études économiques

Conseillers

- Techniques
- Chargé de l'organisation
et des TIC

Filiales

- Novec-Mauritanie
- CAM
- FOREMI

DDC : Direction des Dépôts et Consignations, DD : Direction du Développement, CAM : Crédit Agricole de Mauritanie
FOREMI : Fonds de Refinancement des Institutions de Microfinance



V — ACTIVITÉS EN 2020

Les activités réalisées en 2020 sont pour l'essentiel en relation avec les thèmes suivants :

- Mobilisation des ressources ;
- Accompagnement du Programme Pastoral Spécial du Gouvernement ;
- Composante « microfinance en milieu rural » du Programme Prioritaire du Président de la République ;
- Financement de l'acquisition d'intrants agricoles nécessaires aux campagnes de riziculture ;
- Accompagnement du projet « Autonomisation des Femmes et Dividendes Démographiques » ;
- Financement des PME du secteur privé ;
- Financement des TPE et micro projet sur ressources du Fonds de Soutien à l'Emploi ;
- Financement des campagnes de riziculture ;
- Coopération et partenariat.

A) MOBILISATION DES RESSOURCES

Mobilisation de la première tranche de la ligne FADES (ligne 2)

Un montant de 20 millions USD correspondant à une deuxième ligne de financement a été obtenu auprès du FADES. Une première tranche de 5 Millions USD est disponible dans le compte en devises ouvert à cet effet à la BCM. Pour atténuer le risque de change, la CDD a signé une convention de financement avec la BCM visant à consacrer le principe d'un prêt en MRU garanti par les dépôts en devises issus des décaissements de la ligne.

Mobilisation de la quatrième tranche du crédit consenti par le FKDEA

Un montant de 1.500.000 Dinar Koweïtien, correspondant au reliquat de la ligne de crédit de 6 Millions de Dinar obtenue auprès du Fonds Koweïtien, a été décaissé en 2020.

Ratification du Fonds KHALIFA et déclaration de mise en vigueur

Finalisation des formalités de déclaration de mise en vigueur de la convention conclue avec le Fonds KHALIFA pour le développement pour une ligne de crédit de 25 millions USD. Cette ligne est destinée au financement de micro, petites et moyennes entreprises du secteur privé. Un appel de fonds pour la première tranche de cette ligne a été adressé au bailleur de fonds.

Avancées dans la mobilisation et la formalisation d'un prêt de 10 millions euros d'AFREXIMBANK en faveur de la pêche dans le cadre d'un cadrage de l'opération entre la CDD (chargé de l'intermédiation et de la facilitation de la ligne), les banques primaires de l'opérateur et la BCM (en sa qualité de superviseur).

Poursuite de l'instruction du projet de réalisation d'un hôtel 5 étoiles à Nouakchott à la suite d'une requête introduite par la CDD auprès d'AFREXIMBANK sur la base d'une demande de la société Grand Hôtel de Mauritanie (GHM), dont la SNIM est actionnaire majoritaire, pour une levée de fonds de 20 millions euros destinés à la finalisation de l'hôtel.

B) PROGRAMME PASTORAL SPÉCIAL

La CDD est signataire, avec le Ministère des Finances (MF), le Ministère du Développement Rural (MDR), le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) et le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) d'une convention relative à la mise en œuvre du Programme Pastoral Spécial (PPS) visant à assister les éleveurs pendant la période de soudure de l'année 2020.

Le coût du programme PPS 2020 est de 1 091 745 643 MRU mobilisés conformément au plan de financement ci-après :

Emplois			Ressources		
Composante	Coût (MRU)	Poids (%)	Structure de financement	Montant (MRU)	Poids (%)
Acquisition de 50.000 tonnes de blé tendre	551 742 360	50,54 %	Budget de l'État	479 745 643	43,94 %
Acquisition de 30.000 tonnes d'aliments de bétail	299 970 000	27,48 %	CDD	608 000 000	55,69 %
Santé animale	20 719 000	1,90 %	PRAPS	4 000 000	0,37 %
Hydraulique rurale	30 000 000	2,75 %			
Mise en œuvre du programme	189 314 283	17,34 %			
Total	1 091 745 643	100,00 %	Total	1 091 745 643	100,00 %

La CDD est rémunérée à la hauteur d'un taux annuel de 2.15 % hors taxes sur les montants décaissés.

La vente des aliments de bétail aux bénéficiaires est assurée par les services du CSA et les recettes de vente sont encaissées par la CDD. Le recouvrement des recettes de vente à la clôture du programme se présente comme suit :

	Blé (T)	Rackel (T)	Valeur en MRU	Recettes encaissées en MRU	Recettes non encaissées (MRU)	Taux de recouvrement
Quantité vendue	48 595	32 623	576 827 661	573 190 499	-3637162	99.4 %
Ventes subventionnées	42 934	30 379	514 648 200			
Ventes aux enchères	3 350		30 703 061			
Ventes libres	2 311	2 244	31 476 400			

C) PROGRAMME DE MICROFINANCE EN MILIEU RURAL

Dans le cadre de la réalisation du Programme Prioritaire « Mes Priorités 1 », découlant du programme du Président de la République « Mes engagements », la CDD a signé une convention avec l'État, représenté par Ministère des Finances, pour la mise en œuvre d'un programme de microfinance en milieu rural pour une enveloppe de 500 millions MRU étalé sur une période de cinq ans, à raison de 100 millions MRU par an.

A ce titre, la CDD est chargée de mettre en œuvre ce programme dont l'objectif global consiste à permettre à 20 000 ménages installés en milieu rural, exclus du système bancaire classique, d'accéder à une offre de financement adaptée à leur réalité économique en vue d'améliorer leur pouvoir d'achat, la création d'emplois et l'accès aux services de base.

Au 31.12.2020, la situation de ce portefeuille est résumée par le tableau ci-dessous:

Wilaya	Enveloppe prévue (MRU)	Montants accordés (MRU)	Nombre de communes rurales bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires
Hodh Charghi	12 000 000	12 040 000	24	573
Hodh El Gharbi	10 500 000	10 500 000	21	513
Assaba	10 500 000	10 500 000	18	505
Gorgol	10 500 000	10 480 000	23	491
Brakna	10 500 000	10 490 000	16	513
Trarza	10 500 000	12 000 000	17	611
Adrar	6 000 000	6 000 000	7	292
Dakhlet Nouadhibou	4 000 000	3 990 000	4	219
Tagant	7 000 000	7 000 000	7	327
Guidimagha	10 500 000	10 500 000	14	492
Tiris Zemmour	4 000 000	4 000 000	3	192
Inchiri	4 000 000	4 000 000	3	189
Total	100 000 000	101 500 000	157	4 917

Les Wilaya du Trarza et du Tiris Zemmour ont été dotées pour l'occasion d'agences régionales. Avec ces nouvelles créations, ce sont toutes les régions du pays qui sont ainsi couvertes.

Une seconde tranche de 100 millions MRU a été actée pour exécution dans les différentes Wilaya du pays dans le cadre du Programme Prioritaire élargi pour 2021.



D) ACQUISITION DES INTRANTS AGRICOLES

La CDD est cosignataire, avec le Ministère des Finances (MF), le Ministère du Développement Rural (MDR) et le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) d'une convention cadre régissant les opérations d'acquisition et de gestion des intrants agricoles :

- Les besoins en intrants agricoles sont déterminés par le Ministère du Développement Rural ;
- La gestion du processus d'acquisition des intrants agricoles et la commercialisation des produits sont assurées par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), en concertation avec le Ministère du Développement Rural ;
- La mobilisation des financements nécessaires à cette acquisition est confiée à la CDD qui est chargée de l'encaissement des recettes ;
- Le Ministère des Finances verse à la CDD la subvention correspondant aux quantités acquises.

Une commande d'intrants agricoles a été lancée pour un coût d'environ 311 millions MRU dont une participation au financement de la CDD à hauteur de 155.3 MRU.

E) PROJET « AUTONOMISATION DES FEMMES ET DIVIDENDES DÉMOGRAPHIQUES » - SWEDD

Une convention a été signée entre la CDD et le Ministère des Affaires Sociales, de la Famille et de l'Enfance pour formaliser un cadre général de partenariat et de coopération autour des financements accordés par le projet « Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel » SWEDD.

Pour une première intervention, le projet mandate la CDD pour la gestion financière de 120 micro-projets au profit des jeunes femmes déscolarisées dans les régions de son intervention (Hodh Chargui, Hodh Gharbi, Assaba et Guidimakha).

Au 31.12.2020 l'exécution de ce programme est résumé dans le tableau ci-dessous.

Wilayas	Financements mis en place (MRU)	Nombre de bénéficiaires
Hodh Charghi	320 500	5
Hodh El Gharbi	498 550	5
Assaba	436 700	5
Guidimagha	578 800	5
Total	1 834 550	20



F) PORTEFEUILLES CLASSIQUES

Durant l'année 2020, les activités des portefeuilles classiques de la Caisse se sont poursuivies. Elles ont été toutefois impactées par l'effet pandémie de la Covid 19. Ces portefeuilles concernent :

a) Le financement des Petites et Moyennes Entreprises (PME)

Il s'agit de la transformation des lignes de crédits contractées auprès de bailleurs de fonds aux fins de financement du secteur productif, en accompagnement des PME du secteur privé porteuses de projets répondant aux critères d'éligibilité.

En 2020, ce portefeuille a connu le financement d'une quarantaine d'entreprises pour un montant de 149.2 millions MRU. Ces financements concernent, entre autres, l'accompagnement de l'industrialisation du secteur de la pêche ainsi que le développement du tourisme, des services et des infrastructures.

b) Le Fonds de Soutien à l'Emploi et le Programme de microfinance en milieu rural

En 2020, le programme FSE a connu le recyclage de 9 380 000 MRU au profit de 188 bénéficiaires. S'agissant de la composante microfinance du programme prioritaire, c'est un montant de 88,2 millions MRU qui a été accordé en 2020 sous forme d'activités génératrices de revenus au profit de populations dans les localités rurales du pays.

c) Le Crédit Agricole de Mauritanie

Il s'agit d'une filiale dédiée au financement des campagnes agricoles de riziculture dans la vallée du fleuve. En 2020, le CAM-sa a accordé un montant de 58 millions MRU de financements au profit de 125 bénéficiaires.

Pour mémoire :

Portefeuille	Montant accordés en 2020 (Millions MRU)	Nombre de bénéficiaires en 2020	Montants accordés cumulés au 31.12.2020	Nombre de bénéficiaires cumulés	Encours au 31/12/2020
PME	149,2	39	1 522	444	774 600 171
FSE	9,4	188	574	6 357	18 839 541
CAM	58	125	596	1 698	210 594 536
Total	304,8	4 598	2 780	12 745	1 004 034 248

d) Le FOREMI

- Le manuel de procédures et des opérations du FOREMI a été validé par le Comité de crédit du FOREMI ;
- Les requêtes des institutions de microfinance ont été réceptionnées, évaluées et sont en cours de délibération par le Comité de Crédit présidé par la CDD et composé de représentants du Ministère en charge de l'emploi, de la BCM et de l'APROMI (Association pour la promotion de la microfinance).

En matière de recouvrement, en plus du suivi rapproché du ressort des directions opérationnelles compétentes, chacune pour ce qui la concerne, une commission de recouvrement élargie à toutes les directions concernées a été instituée courant 2020. Cette commission, qui se réunit suivant une périodicité mensuelle, assure aux différents portefeuilles de la Caisse un niveau de performance en matière de recouvrement en phase avec la nature de chaque portefeuille.



G) COOPÉRATION ET PARTENARIAT

En 2020, la CDD a :

- a) participé en présentiel en février 2020 à la réunion du Comité de coordination du Forum des Caisses des Dépôts tenue à Libreville (Gabon) qui a traité, entre autres, des recommandations du précédent forum tenu à Dakar, de l'organisation future des ateliers thématiques, des propositions d'initiatives liées au développement durable, des relations entre les IFIs et les Communautés financières africaines et de la création d'un groupe de travail pour la révision de la charte du Forum ;
- b) pris part, par visioconférence :
 - Steering Committee des Directeurs Généraux des Caisses de Dépôt : 13 novembre 2020 portant, d'une part, sur la situation de la pandémie de chaque pays membre et la contribution de chaque caisse à la relance de l'économie et, d'autre part, l'adoption d'une déclaration commune sur la résilience et le rôle d'investisseur de long terme des Caisses par un appui massif aux entreprises et aux collectivités locales afin d'articuler les réponses immédiates à la crise à travers la promotion d'investissements durables et responsables, à l'effet de participer aux enjeux de la transition climatique et environnementale. Le steering Committee a été précédé par le sommet de Finance in Common (11 et 12 novembre) qui a réuni la communauté financière pour concevoir un système financier dans lequel les banques publiques de développement auraient la capacité de réorienter et de tirer parti de tous les flux financiers dans le sens du climat et des ODD ;
 - Périodiquement (chaque mois) aux réunions du Comité de Coordination du Forum pour le suivi des activités, le projet de révision de la charte du Forum et la préparation du 7^{ème} Forum de Libreville ;
 - Des ateliers thématiques portant, principalement, sur les avoirs en déshérence, le modèle prudentiel et la gestion des risques, les mesures de relance après la Covid-19, la gestion des déchets (zéro plastique et zéro papier), l'ingénierie des livrets réglementés, la transformation digitale (séminaires DSI), le Fonds Vert pour le Climat.



VI — RAPPORT FINANCIER

A) LE BUDGET

Les prévisions budgétaires des charges, des investissements et des produits de la CDD pour l'exercice 2020 approuvées par les commissions de surveillance ont été globalement conformes aux objectifs fixés. Ces prévisions font ressortir des taux d'exécution de 87% pour les charges globales, 76% pour les équipements. Quant au produit, le taux d'exécution s'élève à 91%.

Synthèse de l'exécution du budget de l'année 2020 (Montants en MRU)

Rubrique	Prévision 2020	Exécution 2020	Écart Exécution/Prévision	Taux d'exécution
Total général des charges	226 010 000	196 779 916	-29 230 084	87%
Total général des produits	238 415 301	218 131 575	-20 283 727	91%
Différence (Produits–Charges)	12 405 301	21 351 659	8 946 357	172%
Total équipement	8 100 000	6 186 079	a - 1 913 921	76%

i. Les Charges

Le taux de réalisation du budget des charges globales est de 87%, soit un total de 197 millions au titre de l'exercice 2020 et 93% pour les charges d'exploitation.

Tableau ci-dessous présente l'état d'exécution des principales rubriques du budget 2020 au niveau des charges.

Rubriques	Prévision 2020	Exécution 2020		
		Exécution 31/12/2020	Écart Exécution/Prévision	Taux d'exécution
Charges liées à l'investissement	5 930 000	5 348 284	-581 716	90%
Frais financiers	20 120 000	18 216 582	-1 903 418	91%
Charges liées à l'activité	22 110 000	17 549 294	-4 560 706	79%
Charges & perte diverses	1 150 000	737 722	-412 278	64%
Frais du personnel	117 280 000	114 567 922	-2 712 078	98%
Impôts taxes et vers assimilés	2 420 000	1 025 061	-1 394 939	42%
Total des charges d'exploitation	169 010 000	157 444 865	-11 565 135	93%
Charges non décaissables	57 000 000	39 335 051	-17 664 949	69%
Total général des charges	226 010 000	196 779 916	-29 230 084	87%



ii. Les équipements

Le taux d'exécution du budget d'équipement est de 76% en 2020. Ce niveau d'exécution s'explique principalement par la réalisation de l'acquisition des équipements programmés dans le cadre du programme prioritaire au niveau des différentes agences de la CDD.

État d'exécution du budget des équipements 2020 (MRU)

Rubriques	Prévision 2020	Exécution 2020		
		Exécution Provisoire. 31/ 12/ 2020	Ecart Exécution/ Prévisio n	Taux d'exécutio n
Agencements Aménagements	1 400 000	1 112 205	-287 795	79%
Matériel du Transport	1 200 000	1 178 750	-21 250	98%
Autres équipements	400 000	189 660	-210 340	47%
Mobilier et matériel de bureaux	1 700 000	1 599 408	-100 592	94%
Matériel Informatique	1 600 000	1 049 856	-550 144	66%
Ameublement	1 300 000	975 000	-325 000	75%
Logiciels	500 000	81 200	-418 800	16%
TOTAL	8 100 000	6 186 079	-1 913 921	76%

iii. Les produits

Les produits ont été budgétisés pour un montant global de 238 millions et réalisés pour 218 millions, soit un taux de réalisation de 91% correspondant à un écart de 20 millions.

Tableau ci-dessous présente l'état d'exécution des principales rubriques du budget 2020 au niveau des produits.

État d'exécution du budget des produits 2020 (MRU)

Rubriques	Prévision 2020	Exécution 2019		
		Exécution 31/12/2020	Ecart Exécution/Prévision	Taux d'exécution
Produits sur opérations de placements	24 000 000	21 953 906	-2 046 094	91%
Produits sur opérations de crédits	59 092 250	53 400 232	-5 692 018	90%
Produits sur opérations de financement islamiques	58 200 000	48 033 484	-10 166 516	83%
Produits sur gestion sous mandat	17 125 000	17 125 000	0	100 %
Produits/appuis à la politique publique	55 737 872	55 737 871	0	100%
Commissions	14 260 180	9 565 726	-4 694 453	67%
Total des produits d'exploitation	228 415 301	205 816 221	-22 599 081	90%
Produits exceptionnels	1 000 000	243 502	-756 498	24%
Reprise/provision et amortissements	9 000 000	12 071 852	3 071 852	134%
TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS	238 415 301	218 131 575	-20 283 727	91%

iv. Le résultat

Le résultat comptable brut prévu est de 12,4 millions et réalisé à 21,3 millions, soit un écart positif de 8,9 millions.



Rubriques	Prévision 2020	Exécution 31/12/2020	Ecart Exécution/Prévision
RÉSULTAT COMPTABLE	12 405 301	21 351 659	8 946 357

B) LES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers font ressortir, au titre de l'exercice 2020, un total de bilan de 5,83 milliards d'Ouguiya, un total de hors bilan de 1,85 milliards et un résultat comptable de 21,3 millions d'Ouguiya.

La baisse de 2,5 milliards d'Ouguiya constatée au niveau du total de l'actif entre 2019/2020, s'explique essentiellement par la diminution des dépôts auprès du Trésor Public.

i. Le bilan

a) L'actif

Actif (MRU)				
Libellés	CDD	DDC	DD	CDD
	31/12/2019	31/12/2020		
Trésorerie et opération interbancaires	4 545 592 466	872 492 110	557 465 159	1 429 957 269
Crédits	2 259 605 494	1 692 469 233	905 195 474	2 597 664 706
Crédit Mandat de Gestion	264 645 529	350 939 807	0	350 939 807
Comptes d'attente et de régularisation	783 454 697	516 465 115	442 144 997	958 610 111
Capital non versé	300 000 000	300 000 000	-	300 000 000
Immobilisations nettes	54 134 553	83 258 432	0	83 258 432
Titres de participation	116 100 000	116 100 000	-	116 100 000
Total Actif	8 323 532 739	3 931 724 696	1 904 805 629	5 836 530 325
HORS BILAN	1 848 684 795	1 084 960 774	767 649 459	1 852 610 234

b) Note relative à l'actif du bilan

Trésorerie et opérations interbancaires

La rubrique « trésorerie et opérations interbancaires » est passée de 4,54 milliards en 2019 à 1,42 milliards en 2020, soit une baisse de 3,12 milliards. Cette baisse s'explique par la diminution des dépôts auprès du Trésor Public.

Crédit à la clientèle

L'encours du crédit à la clientèle est passé de 2,25 milliards en 2019 à 2,59 milliards en 2020, enregistrant une augmentation de 0,34 milliards en valeur absolue par rapport à l'année passée.



Crédit au titre du Mandat de Gestion

L'encours des crédits du Mandat de Gestion est passé de 0,26 Milliards en 2019 à 0,35 milliards en 2020 suite au remboursement des crédits. Le montant des crédits distribués dans le cadre du programme prioritaire s'est élevé au 31 décembre 2020 à 88,3 millions d'Ouguiya.

Les comptes d'attente et de régularisation

Le solde de cette rubrique s'élève, au 31/12/2020, à 958 millions contre 783 millions en 2019 regroupant les opérations en attente de régularisation.

Le capital non versé

Cette rubrique représente la partie du capital souscrit qui reste encore non versé par l'Etat, soit 0,3 milliard d'Ouguiya.

Les immobilisations

Les immobilisations nettes s'élèvent au 31.12.2020 à 83,2 millions, répartis comme suit :

- Immobilisations corporelles : 75,4 millions ;
- Immobilisations incorporelles : 7,8 millions.

Les titres de participation

Au 31.12.2020, les titres de participation s'élèvent à 116,1millions MRU:

- Participation au capital de la Télédiffusion de Mauritanie : 10 millions ;
- Participation au capital de la Radio de Mauritanie : 5 millions ;
- Participation au capital de la Télévision de Mauritanie : 5 millions ;
- Participation au capital de la NOVEC Mauritanie SA : 5,1 millions ;
- Participation au capital du Crédit Agricole de Mauritanie (CAM-sa) : 91 millions.

c) Le passif

Passif (MRU)				
Libellés	CDD	DDC	DD	CDD
	31/12/2019	31/12/2020		
Trésorerie et opération interbancaires	5 343 112 105	2 160 762 574	196 252 197	2 357 014 771
Comptes d'attente et de régularisation	836 338 079	947 085 215	75 900 950	1 022 986 165
Emprunt	760 363 628	0	1 096 444 755	1 096 444 755
Capitaux propres	1 383 718 926	823 876 907	536 207 728	1 360 084 634
Total Passif	8 323 532 738	3 931 724 696	1 904 805 629	5 836 530 325



HORS BILAN	1 848 684 795	1 084 960 774	767 649 459	1 852 610 234
-------------------	----------------------	----------------------	--------------------	----------------------

d) Note sur le passif du bilan

Trésorerie et opérations interbancaires

La trésorerie passive de la CDD est passée de 5,34 milliards en 2019 à 2,35 milliards en 2020, soit une baisse de 3 milliards MRU en valeur absolue. Cette baisse s'explique par la diminution des dépôts auprès du Trésor Public.

Comptes d'attente et de régularisation

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 milliards en 2020 contre 0,83 milliards en 2019 regroupant les opérations en attente de régularisation.

Emprunts

Le montant de ce poste (1,096 Milliards) représente la contre-valeur en Ouguiya des emprunts effectués auprès du FADES (première et 2em ligne) et du FKDEA décaissés et non encore remboursés au 31/12/2020.

Capitaux propres

Le montant des capitaux propres s'élève au 31.12.2020 à 1,36 milliards

e) Le hors bilan

Le portefeuille des engagements, donnés et reçus, en hors-bilan, s'élève, au 31/12/2020, à 1,85 milliards d'Ouguiya en stabilisation par rapport à l'exercice 2020.

ii. Le compte de résultat

Libelle	Jan-Déc 19	Jan-Déc 20	Ecart	%
Produits d'exploitation bancaire	330 941 610	205 189 421	- 125 784 676	-38%
Produits accessoires	1 340 000	626 800	- 713 200	-53%
Charges d'exploitation bancaire	- 22 484 475	- 18 216 582	4 267 893	-19%
PRODUIT NET BANCAIRE	309 797 135	187 599 639	- 122 229 983	-39%
<i>Dont marge d'intérêt clientèle</i>	102 010 122	101 433 716	- 608 892	-1%
<i>Dont marge d'intérêts de trésorerie</i>	182 445 365	3 842 352	- 178 603 013	-98%
<i>Dont commissions clientèle</i>	6 876 648	8 833 899	1 957 251	28%
<i>Dont commissions Mandat de Gestion</i>	17 125 000	17 125 000	-	0%
<i>Dont Produits/Appuis/Politique/Publique</i>		55 737 871	55 737 871	
<i>Dont Produits accessoires</i>	1 340 000	626 800	- 713 200	-53%
Charges externes liées à l'investissement	- 4 962 712	- 5 348 284	- 385 572	8%
Charges externes liées à l'activité	- 16 003 472	- 17 549 294	- 1 545 821	10%
Charges et pertes diverses	- 1 055 410	- 737 722	317 688	-30%
Frais de personnel	- 105 759 512	- 114 567 922	- 8 808 410	8%
Impôts, taxes et versements assimilés	- 19 229 701	- 1 025 061	18 204 640	-95%
Total Frais Généraux	- 147 010 807	- 139 228 283	7 782 524	-5%
Dotations aux comptes d'amortissements	- 7 455 726	- 9 689 490	- 2 233 764	30%
TOTAL Frais Généraux et Amortissements	- 154 466 533	- 148 917 773	5 548 760	-4%
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	155 330 602	38 681 866	- 116 681 223	-75%
CHARGES DE RISQUE	- 53 199 618	- 27 800 242	25 399 376	-48%
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 1 062 584	10 470 035	11 532 619	-1085%
			-	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	101 068 400	21 351 659	- 79 749 228	-79%

a) Produit Net Bancaire (PNB)

Le produit net bancaire s'est élevé au 31/12/2020 à 187,6 millions, enregistrant une baisse de 39% en valeur relative et 122 millions en valeur absolue par rapport à l'exercice 2019. Cette variation s'explique essentiellement par :

- La diminution des produits d'exploitation bancaire d'un montant de 125,7 millions soit 38% qui est due à l'annulation des produits des placements auprès du Trésor Public;
- La baisse des charges d'exploitation bancaire de 19% soit 4,2 millions.

b) Frais Généraux

Le montant des frais généraux est passé de 147 millions en 2019 à 139 millions en 2020 soit une baisse de 7,7 millions en valeur absolue et 5% en valeur relative.

c) Charges liées aux risques

Le montant de ce poste en 2020 s'élève à 27,8 millions en 2020. Il est constitué de :

- provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle (7,9 millions) ;
- dotations aux provisions pour risques et charges (19,8 millions);



d) Résultat exceptionnel

Au 31/12/2020, le montant du résultat exceptionnel (différence entre les produits exceptionnels et les charges exceptionnelles) s'élève à (10,4) million d'Ouguiya.

e) Résultat

Le résultat de l'exercice 2020 fait ressortir un bénéfice comptable de 21,3 millions.

VII — RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



I. Rapport général

Messieurs les membres de la Commission de surveillance,

1. En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre institution, nous avons l'honneur de vous présenter notre Rapport Général sur les comptes de la Direction des Dépôts et Consignations (DDC) au titre de l'exercice 2020 qui couvre la période allant du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020.
2. L'établissement des Etats Financiers relève de la responsabilité de la Direction Générale. Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.
3. Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Nos travaux consistent à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes.

Ils consistent également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la Direction Générale pour l'établissement des comptes ; ainsi que pour la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

4. Nous estimons que nos contrôles et les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.
5. Les états financiers, ci-joints, ont été établis et présentés conformément aux normes comptables généralement admises au niveau de la République Islamique de Mauritanie.
6. Dans le cadre de notre intervention, nous avons soulevé que :
 - les charges communes liées à l'investissement, à l'activité, au personnel, etc., ont été réparties globalement entre la Direction des Dépôts et Consignations (DDC) et la Direction de Développement (DD) suivant une clé de répartition annuelle indexée sur des critères qui varient d'un exercice à l'autre d'où une difficulté d'appréhender ces critères de répartition des charges entre les Directions opérationnelles (DD et DDC) au titre de l'exercice 2020 ce qui ne nous permet pas d'avoir l'assurance raisonnable d'une séparation équitable des charges de chacune des deux structures (DD et DDC) ; et
 - les immobilisations sont affectées en totalité à la Direction des Dépôts et Consignations (DDC) et les amortissements y afférents sont entièrement supportées par elle et l'impact d'une telle situation n'a pu être chiffré.

7. Nous estimons, au terme de notre intervention, sous réserve du point 6 ci-dessus que ces états financiers qui se caractérisent par un total de bilan de **3.931.724.696 MRU**, un total de hors-bilan de **1.084.960.774 MRU** et un résultat comptable excédentaire de **4.210.068 MRU**, et tels que présentés aux pages 5 à 7 du présent rapport sont réguliers et donnent une image fidèle de la situation financière de la Direction des Dépôts et Consignations (DDC) au 31 décembre 2020 et du résultat de ses opérations pour la période qui a pris fin à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en République Islamique de Mauritanie.

Nouakchott, le 30 mars 2021

Abdellahi OULD AHMED OULD DOUA

Expert-comptable & commissaire aux comptes

عبد الله ولد النور
خبير محاسب
Expert-Comptable, Membre de l'ONEC

II. Rapport spécial

Messieurs les membres de la Commission de surveillance,

1. En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre institution, nous avons l'honneur de vous présenter notre Rapport Spécial sur les comptes de la Direction des Dépôts et Consignations (DDC) au titre de l'exercice 2020.
2. En application des dispositions légales et réglementaires relatives aux conventions conclues entre la Direction des Dépôts et Consignations (DDC) et son Directeur Général ou l'un de ses membres des Commissions de surveillance, nous avons l'honneur de vous informer que :
 - nous n'avons été avisés, au titre de l'exercice 2020, d'aucune convention régie par lesdites dispositions ; et
 - nous n'en avons pas eu connaissance au cours de notre intervention.

Nouakchott, le 30 mars 2021

Abdellahi OULD AHMED OULD DOUA

Expert-comptable & commissaire aux comptes

عبد الله ولد الدقر
مختبر محاسب
Expert-Comptable, Membre de l'ONEC

DAH CHEIKH KHLIL

Tevragh Zeina – ZRB. N° 225
Avenue Moutar Ould Daddah – Nouakchott
Tel & WhatsApp. (222) 22 43 99 35
Mail. dahkhlil@gmail.com

I.1 RAPPORT GENERAL ET OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS

(Exercice du 1^{er} Janvier 2020 au 31 Décembre 2020)

Nouakchott, le 31 mars 2021

Monsieur le Président de la Commission de Surveillance de la Direction du Développement (DD-CDD),

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été notifiée par la lettre n°218/CDD/SG/2017 en date du 21 décembre 2017, renouvelé en date du 07/07/2020, nous avons effectué un audit des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel comptable bancaire admis en Mauritanie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession qui requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comptent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur, dans la Direction du Développement de la CDD, relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction du Développement de la CDD, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion ci-après.

Au terme de nos travaux, nous avons constaté que :

- ☞ L'approche retenue pour appréhender la répartition des charges entre les Directions opérationnelles (DD et DDC) au titre de l'exercice 2020 ne permet pas d'avoir l'assurance raisonnable d'une séparation équitable de ces charges entre les deux structures.
- ☞ L'absence d'une séparation nette des ressources des Directions opérationnelles de la CDD n'a pas permis de répartir les dettes relatives aux emprunts du FADES et du Fonds Koweïtien. Le passif de la Direction du développement (DD) enregistre la totalité de ces dettes.

Opinion sur les états financiers

À notre avis, sous réserve de l'impact des constats ci-dessus sur les comptes, les états financiers de la Direction du Développement (DD-CDD), arrêtés au 31 décembre 2020, pour un total de bilan net de **1.904.805.629 MRU**, un total des comptes de résultats de **79.237.380 MRU**, un résultat net excédentaire de **12.856.192 MRU** et des engagements hors bilan de **767.649.459 MRU**, sont réguliers et reflètent l'image fidèle de la situation financière et patrimoniale de la Direction du Développement (DD-CDD) dans tous ses aspects significatifs.

Fait à Nouakchott, le 31 mars 2021

DAH CHEIKH KHLIL

Expert-comptable - Commissaire aux comptes



DAH CHEIKH KHLIL

Tevragh Zeina – ZRB. N° 225
Avenue Moutar Ould Daddah – Nouakchott
Tel & WhatsApp. (222) 22 43 99 35
Mail. dahkhlil@gmail.com

I.2 RAPPORT SPÉCIAL ET OPINION SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES (Exercice du 1^{er} Janvier 2020 au 31 Décembre 2020)

Nouakchott, le 31 mars 2021

Monsieur le Président de la Commission de Surveillance de la Direction du Développement (DD-CDD),

En notre qualité de Commissaire aux comptes de la Direction du Développement (DD-CDD), nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées au titre de l'exercice 2020.

En application des articles 439 et suivants de la loi 2000-05 portant Code de Commerce révisée par la loi n°2015-032, nous n'avons pas été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les éléments caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, également, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les Normes de la Profession qui requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été fournies avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Nouakchott, le 31 mars 2021

DAH CHEIKH KHLIL
Expert-comptable -Commissaire aux comptes

